

Projet de *Service Civil Volontaire* pour les personnes en formation

Cela permettrait aux personnes effectuant un *Service Civil Volontaire* d'avoir une autonomie équivalente au montant du RMI pendant leurs études ou leur formation, et ce, quelque soit leur âge et la durée de leur formation.

En fonction des horaires de formations, les horaires de travail pourraient être répartis avec flexibilité sur l'année.

Le lieu de la formation **et/ou** du *Service Civil Volontaire* pourrait se dérouler en France ou à l'étranger, ce qui incite à la mobilité.

Lorsque le lieu de la formation **et/ou** du *Service Civil Volontaire* se situe dans un pays en voie de développement, il participerait à la lutte contre la fuite des cerveaux. (cf. ci-dessus la lettre d'intérêt à ce projet de la secrétaire d'Etat de Mme Fadela Amara)

RESUME

Service Civil Volontaire pour les personnes en formation

- destiné aux *personnes âgées de 16 à 60 ans*
- pour une *durée* illimitée
- le *salaire mensuel* serait de 400 €.
- le *temps de travail par semaine* serait de 15 h
- les *horaires de travail* seraient répartis avec flexibilité sur l'année selon les horaires des formations en cours (universitaires, stages, ...) avec possibilité de regrouper les heures travaillées au moment des vacances scolaires
- le *lieu de travail* se trouverait en France ou à l'étranger

Service Civil Volontaire mis en place l'an passé :

- destiné aux *personnes âgées de 18 à 25 ans*
 - pour une *durée* n'excédant pas 12 mois
 - le *salaire mensuel* est de 600 €
 - le *temps de travail par semaine* est de 30 h
 - le *lieu de travail* se trouve en France ou à l'étranger
- http://www.lacse.fr/dispatch.do?sid=site/service_civil_volontaire